DLP 20-7-84391777

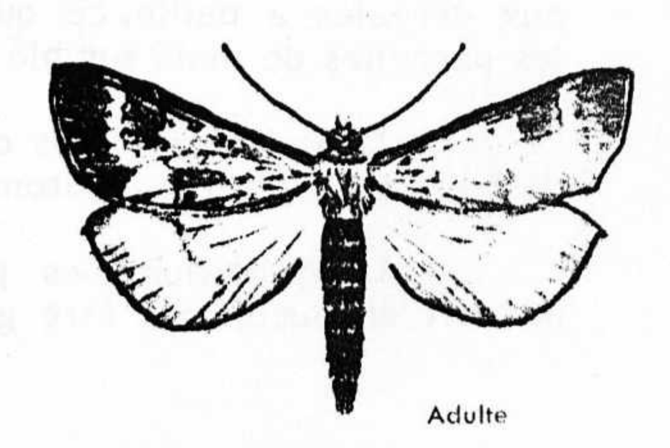
Avertissements agricoles

Édition Grandes cultures

Bulletin Technique n° 23 du 18 juillet 1984

MAIS TRAITEMENTS PYRALE : les périodes optimales
NEMATODES à l'origine de certains cas de rougissement
BETTERAVES : surveiller l'apparition de l'oïdium

MAIS : TRAITEMENTS PYRALE : LES PERIODES OPTIMALES


Adulte

Le vol de la pyrale s'est maintenant généralisé à tous les secteurs à l'exception de la région de LUNEVILLE. Les premières sorties de papillons en cage d'élevage ont été enregistrées le 17 juillet dans les secteurs alsaciens tardifs (SUNDGAU - Région de WISSEMBOURG).

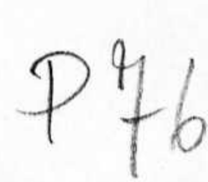
Hormis la Région de LUNEVILLE, des pontes encore assez peu nombreuses, ont été détectées **dans toutes les régions.** Leur évolution est toutefois freinée par le temps assez frais constaté jusqu'à ce jour.

PERIODES OPTIMALES DE TRAITEMENT POUR LES PRODUITS MICROGRANULES

* Plaine de COLMAR - Région d'ERSTEIN et de SELESTAT - RIED NORD - RIED SUD	**20 au 26 juillet**
* ACKERLAND-KOCHERSBERG - HARDT NORD - HARDT SUD - Région de MULHOUSE - Pays de HANAU - MEUSE (Région de VERDUN)	**23 au 29 juillet**
* SUNDGAU - Région de WISSEMBOURG →	**26 juillet au 2 août**
* Région de LUNEVILLE : **au plus tôt le 26 juillet** (sera précisé dans le prochain bulletin)	

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : D. CALLU
Publication Périodique :
CPPAP N° : 1848 DA
Abonnement Annuel : 95 F

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
ALSACE : (88) 37.32.18
LORRAINE : (8) 337.26.45



P76



Ces dates tenant compte essentiellement du cycle biologique de la pyrale, il est conseillé, pour un même secteur climatique, de traiter en début de période, les maïs les plus développés (stade sortie des panicules mâles) qui portent souvent des pontes plus nombreuses et plus agées.

Traitements microgranulés et irrigation: Appliquez toujours les produits sur végétation sèche afin de permettre un bon écoulement dans le cornet des maïs. Une fois bien positionnés, ces produits sont assez peu sensibles au lessivage. Il est toutefois plus prudent d'attendre au moins 24 h pour redémarrer l'irrigation.

NEMATODES A L'ORIGINE DE CERTAINS CAS DE ROUGISSEMENT

Des phénomènes de rougissement ont été observés courant juin dans certaines parcelles de maïs. Dans certaines de ces situations (QUATZENHEIM 67), il a été possible de déceler dans les parties atteintes (et par comparaison aux parties saines) une présence importante de nématodes à kystes (genre Hétérodera) dans le sol et les plantes.

Le maïs est sensible à ce nématode mais ne le multiplie pas contrairement aux céréales à paille, ce qui explique que le phénomène pouvait être plus marqué dans les parcelles de maïs sur blé que dans les parcelles de maïs sur maïs.

Dans les parcelles concernées par la présence de ces nématodes, il est déconseillé de mettre en place à l'automne une céréale à paille.

L'explication des phénomènes de rougissement par la présence de nématodes ne doit en aucun cas être généralisée et ,seule, une analyse permet un diagnostic certain.

BETTERAVES : SURVEILLEZ L'APPARITION DE L'OIDIUM !

A ce jour, aucun foyer d'oïdium n'a été décelé. Toutefois, si le temps se réchauffe des symptômes pourront apparaître.

Surveillez régulièrement vos parcelles afin d'intervenir dès constatation de la maladie.

Produits utilisables :

* **Oïdium seul :** Parmi les produits autorisés, on pourra utiliser le Soufre mouillable micronisé (6400 g de matière active/ha).

* **Oïdium + Ramularia et/ou Cercosporiose :**

- Soufre + BMC + Manèbe,
- Soufre + Brestan 10 (2,5 kg),
- Topsuc (7 l),
- Corvet CM (2 kg),
- Rimidine plus (2,5 kg).

C H O U

MOUCHE : Renouveler la protection.

P O I R E A U

THRIPS :

Ils sont présents dans de nombreuses parcelles et principalement en pépinières. Si vous décelez leur présence effectuer une pulvérisation à l'aide de :

deltaméthrine	1,25 g m.a./hl	(Décis)
cyperméthrine	3 g " "	(Ripcord, Kafil, Cymbush)
bromophos	50 g " "	(Rhodianex, Sovi-nexion)

ARBRES D'ORNEMENT

Scolytes et **pucerons** provoquent de dégâts importants entrainant le dépérissement des pins et cyprès.

Le **tigre du platane** se manifeste à nouveau. Utiliser de préférence un pyréthrinoïde.

La lutte contre le **cossus**, ravageur de nombreuses essences ornementales et fruitières doit être entreprise à l'aide d'oléoparathion à 50 g m.a./hl actuellement, et sera renouvelée au moins deux fois, fin juillet et autour du 20 août.

Il est nécessaire, dans le cas d'attaques importantes en verger de traiter les bordures (haies de peuplier par exemple).

La **saperde** provoque également de dégâts importants apparus à la suite des attaques de l'an dernier.

La réussite des traitements ne peut être obtenue qu'au moyen d'un volume d'eau suffisant, pour pénétrer dans la végétation et assurer de manière parfaite la protection des charpentières. Elle n'est également obtenue qu'après plusieurs années de lutte.

Tirage du 17 juillet 1984 - 1 000 exemplaires.

P47

NOTE SUR LA SHARKA

Les établissements multiplicateurs qui prélèveront leurs greffons d'abricotier pour le greffage d'août, devront obligatoirement n'effectuer cette opération que sur des arbres donneurs de greffons agréés en 1984 (arrêté préfectoral du 5 avril 1984).

Le texte de l'arrêté vous sera adressé sur demande (joindre enveloppe timbrée à 2,10 frs).

OLIVIER

COCHENILLE - FUMAGINE :

Les éclosions de la cochenille noire ont débuté depuis quelques jours, suivies des premières dispersions de larves L1. Le stade sensible est donc atteint et dans les olivettes où sa présence est observée en grand nombre, il est recommandé d'effectuer un traitement insecticide avec méthidathion (Ultracide 20), à dose de 40 g m.a. pour 100 litres d'eau, afin de réduire l'extension de ce ravageur très prolifère.

Pour protéger les jeunes pousses d'olivier encore vertes contre la fumagine, on ajoutera à l'insecticide un produit cuprique : Bouillie bordelaise à 1%. Dans tous les cas, les fongicides cupriques ne seront utilisés qu'après la nouaison, soit à partir du stade I (grossissement des fruits).

TEIGNE :

D'importantes captures sont enregistrées depuis le début du mois. Dans les olivettes où des dégâts ont été constatés en fin de floraison, un nouveau traitement insecticide est à envisager pour protéger les jeunes olives contre les attaques de la génération carpophage (la chenille pénètre dans le noyau encore tendre provoquant la chute des fruits). On utilisera :

carbaryl	127,5 g m.a./hl
diméthoate	30 g m.a./hl

N.B. : Dans les olivettes conduites en lutte intégrée, où des lâchers de Métaphycus ont eu lieu, seul le traitement à la Bouillie bordelaise sera appliqué.

CULTURES MARAICHERES

ASPERGE

STEMPHYLIUM :

Cette maladie sévit en 1983 dans de nombreuses plantations. En quelques jours elle provoque un dessèchement complet de la plante avec chute de cladodes. Des contaminations sont à craindre avec des températures de 20° - 25° et une forte humidité ou brouillards matinaux. Les cultures mal aérées ou à grande végétation sont les plus sensibles. Dès l'observation de la première tache appliquer :

chlorothalonil	150 g m.a./hl	Daconil
iprodione	75 g " "	Rovral
mancozèbe	300 g " "	nombreuses spécialités
manèbe	300 g " "	nombreuses spécialités

Renouveler le traitement 2 semaines plus tard.

.../...